

Diplôme Universitaire de Droit canonique (D.U.) Avocat ecclésiastique

Ce diplôme a pour mission de former des avocats auprès des Tribunaux ecclésiastiques, selon l'instruction « Les études de Droit canonique à la lumière des réformes du procès matrimonial ».

Le Diplôme universitaire « Avocat Ecclésiastique » a obtenu un *Nihil obstat* du Saint-Siège.

N.B. : un certain nombre de cours ne sont donnés qu'un an sur deux. La formation étant proposée sur deux ans, l'étudiant peut suivre l'ensemble des matières du cursus.

13 matières

- Introduction au Droit canonique
- Normes générales
- Approfondissement : normes générales
- Droit canonique du mariage
- Approfondissement : Droit canonique du mariage
- Procédure canonique
- Approfondissement : procédure canonique
- Droit canonique pénal
- Jurisprudence canonique matrimoniale
- Approfondissement : jurisprudence canonique matrimoniale
- Pathologie des relations et Droit canonique
- Ecclésiologie
- Droit canonique administratif

1 stage en officialité (36h)

2 sessions annuelles de formation pour les personnels des officialités :

Comment s'inscrire ?

Documents demandés :

- Curriculum vitae
- Lettre de motivation
- Autorisation écrite de son ordinaire pour les clercs, religieux et religieuses.
- Envoyer votre candidature à : candidature.fdc@icp.fr
- Après examen du dossier par le responsable du diplôme, un rendez-vous vous sera proposé (par téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Tarifs

« La contribution de vie étudiante et de campus » (CVEC) est instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018.

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus, par paiement ou exonération.

Obtenez votre attestation en 2 minutes :

- 1- Connectez-vous ou créez-vous un compte sur [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr)
- 2- Indiquez votre ville d'études
- 3- Acquittez-vous de votre CVEC, par paiement ou exonération
- 4- Obtenez votre attestation, à présenter à votre établissement lors de votre inscription

Faculté de Droit canonique – Institut catholique de Paris

2025-2026

NOMBRE DE PARTS FISCALES	TRANCHES				
	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Tarif 4	Tarif 5
MOINS DE 4 PARTS	Plus de 90 000€	Entre 60 001€ et 90 000€	Entre 45 001€ et 60 000€	Entre 25 001€ et 45 000€	Jusqu'à 25 000€
4 PARTS ET PLUS	Plus de 130 000€	Entre 90 001€ et 130 000€	Entre 60 001€ et 90 000€ <i>Étudiants étrangers</i>	Entre 45 001€ et 60 000€ <i>Étudiants clercs ou envoyé par une institution ecclésiale</i>	Jusqu'à 45 000€

	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 4	TARIF 5	FORMATION CONTINUE
DU AVOCAT ECCLESIASTIQUE TEMPS PLEIN	3.360€	2.810€	2.310€	1.910€	1.490€	4.140€
DU AVOCAT ECCLESIASTIQUE TEMPS AMENAGE	1.400€	1.140€	850€	670€	470€	1.520€

Focus sur le stage

Objectifs

Permettre à un étudiant de découvrir la pratique du Droit canonique et par cette expérience, sous la responsabilité conjointe de la Faculté et du maître de stage, de perfectionner ses acquis en vue d'un meilleur service d'Eglise.

Contenu

- Une période d'observation du service (officialité, chancellerie, bureau des mariages, économe diocésain, service de la Conférence des Evêques de France...)
- Une lecture d'un dossier complet (par exemple, demande de dispense, décret ou décision épiscopale, dossier de nullité de mariage, de Privilège de la foi ...) et rencontre avec le maître de stage pour une présentation du cas et un échange.
- Un temps d'application dans une fonction. Par exemple, notaire en officialité ou notaire de curie.

Validation

Le stage donne lieu à un rapport rendu par l'étudiant au plus tard à la fin de la session des examens du semestre en cours, ou dans le délai qui aura été décidé.

Le maître de stage aura à remplir une brève évaluation qui sera renvoyée au responsable des stages à la Faculté, signataire de la convention.

Questions pratiques

- L'étudiant se charge de la recherche du lieu de stage (la Faculté peut éventuellement proposer des lieux), d'obtenir son accord et d'établir le projet du contenu du stage.
- Le lieu de stage et le projet doivent être approuvés par la Faculté de Droit canonique ; une convention de stage est signée entre les trois parties.
- Si besoin, la convention peut faire l'objet d'une clause de confidentialité.
- Concrètement, le stage est d'une durée de 36h à répartir en accord entre le stagiaire et l'organisme d'accueil (par exemple 3h hebdomadaires sur un semestre ou une semaine complète) ; la Faculté de Droit canonique étant informée.
- Le stage est non-rémunéré.

Programme 2025-2026

Emploi du temps du semestre 1

« @ » = cours filmé (rediffusion)

	Mercredi		Jeudi	Vendredi
Matin	10h-12h Normes générales@ C. Thépot-Olagne (24h) 12x	10h-12h Ecclésiologie@ D.Vaymel (18h)	8h-10h Introduction au droit canonique @ O. Monniot (24h) 12x	8h-10h Approfondissement : procédure canonique @ B. Gonçalves (12h) 5x
				10h-12h Droit canonique du mariage @ L. Danto (24h) 12x
Après-midi	14h-16h (1 ^{ère} partie de semestre) Approfondissement : normes générales @ C.Thépot-Olagne (12h) 6x	14h-16h (2 ^{ème} partie de semestre) Droit canonique administratif @ C. Thépot-Olagne (12h) 6x	13h-14h Approfondissement : droit canonique du mariage @ L. Danto (12h)12x	

Présentiel/ distanciel synchrone

Emploi du temps du semestre 2

	Jeudi	Vendredi
Matin		8h-10h Procédure canonique @ B. Gonçalves (24h) 12x
		10h-12h Jurisprudence canonique matrimoniale @ A. Jacquemin (12h) 6x
Après-midi	16h-18h Droit canonique pénal @ B Gonçalves (24h) 12x	

Description des enseignements 2025-2026

Par ordre alphabétique des noms des enseignants :

« @ » = cours filmé (rediffusion)

Droit canonique du mariage @	<i>Ludovic DANTO</i>	<i>Semestre 1 (24h)</i> Vendredi : 10h-12h
Le cours de Droit canonique du mariage présente la conception ecclésiale de l'union matrimoniale. Nous étudierons les conditions de validité du mariage et la manière dont le Droit assume l'échec de la vie conjugale avec comme fil conducteur le consentement matrimonial		12/09/25 - 19/09/25 - mercredi 01/10 (14h-16h) - 03/10/25 - 10/10/25 - 17/10/25 24/10/25 - 07/11/25 - 14/11/25 - 21/11/25 28/11/25 et 12/12/25
Approfondissement : Droit canonique du mariage @	<i>Ludovic DANTO</i>	<i>Semestre 1 (12h)</i> Jeudi : 13h-14h
Le cours se présente de manière interactive et sous la forme d'un séminaire : à partir de la présentation d'articles et/ou de chapitres de livres restitués par des étudiants sous forme de note de synthèse les participants approfondissent des éléments de la Doctrine du mariage canonique vus pendant le cours de « Droit canonique du mariage ».		11/09/25 - 18/09/25 - 02/10/25 - 09/10/25 16/10/25 - 06/11/25 - 13/11/25 - 27/11/25 04/12/25 - mercredi 10/12/25 (13h-14h) et jeudi 11/12/25 (8h-10h)
Approfondissement : procédure canonique @	<i>Bruno GONÇALVES</i>	<i>Semestre 1 (12h)</i> Vendredi : 8h-10h
Alors que la première partie du cours a décrit l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, le cours de procédure 2 est consacré au déroulement du procès. Compte tenu de leur importance numérique et de la réforme de ce type de procédure depuis le motu proprio <i>Mitis Iudex Dominus Iesus</i> , une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage.		12/09/25 - 03/10/25 - 10/10/25 - 17/10/25 et jeudi 23/10 (14h-18h)
Droit canonique pénal @	<i>Bruno GONÇALVES</i>	<i>Semestre 2 (24h)</i> Jeudi : 16h-18h
Pour garantir les valeurs fondamentales de la communauté ecclésiale, l'autorité de l'Église prévoit comme un <i>ultima ratio</i> des sanctions ecclésiastiques à l'égard de certains actes qui portent gravement atteinte à la communion et aux droits et devoirs des fidèles. Les événements récents de la vie de l'Église donnent au droit pénal une légitimité renouvelée et indiscutable. Après avoir précisé dans l'introduction la nature particulière du droit pénal canonique, nous verrons les règles générales concernant l'imputabilité des délits et les différents genres de sanctions.		08/01/26 - 15/01/26 - 22/01/26 - 05/02/26 12/02/26 - 19/02/26 - 05/03/26 - 12/03/26 19/03/26 - 26/03/26 - 09/04/26 et 16/04/26
Procédure canonique @	<i>Bruno GONÇALVES</i>	<i>Semestre 2 (24h)</i> Vendredi : 8h-10h
Après une brève présentation de la diversité et de l'originalité des procédures canoniques, on décrira l'organisation des tribunaux ecclésiastiques et leur fonctionnement, une attention plus particulière sera portée aux procès en déclaration de nullité de mariage et au procès pénal judiciaire		09/01/26 - 16/01/26 - 23/01/26 - 30/01/26 06/02/26 - 13/02/26 - 20/02/26 - 06/03/26 13/03/26 - 20/03/26 - 27/03/26 et 10/04/26

Faculté de Droit canonique – Institut catholique de Paris

2025-2026

Jurisprudence canonique matrimoniale @	Albert JACQUEMIN	Semestre 2 (12h) Vendredi : 10h-12h
Ce cours est consacré à la jurisprudence canonique en matière d'invalidité du mariage. On portera une attention plus particulière aux chefs de nullité les plus fréquemment soulevés. L'enseignement donné s'appuie principalement sur les sentences du Tribunal de la Rote romaine dont la fonction est de veiller à l'unité de la jurisprudence.		09/01/26 - 16/01/26 - 23/01/26 - 30/01/26 - 06/02/26 et 13/02/26
Introduction au droit canonique @	Olivier MONNIOT	Semestre 1 (24h) Jeudi : 8h-10h
Dans l'Église catholique deux Codes de droit canonique sont actuellement en vigueur : l'un s'adresse aux fidèles de l'Église latine et l'autre à ceux des Églises orientales catholiques. Dans ce cours, l'accent sera mis sur le Code de droit canonique de l'Église latine. Il s'agira de présenter ses fondements, ses sources, son lien avec le concile Vatican II, ainsi que les différentes écoles de droit canonique. Seront également mises en lumière les caractéristiques qui font l'originalité de ce droit ecclésial, en le distinguant à la fois du droit séculier et des systèmes normatifs d'autres confessions chrétiennes ou religions. Quelques questions de méthodologie du droit canonique seront également abordées afin de donner des outils pour entrer dans la matière.		11/09/25 - 18/09/25 - 25/09/25 - 02/10/25 09/10/25 - 16/10/25 - 23/10/25 - 06/11/25 13/11/25 - 20/11/25 - 27/11/25 et 04/12/25
Normes générales @	Cécile THÉPOT-OLAGNE	Semestre 1 (24h) Mercredi : 10h-12h
La découverte du livre I du CIC/1983, dans sa présentation de la loi, de la coutume, des actes administratifs généraux et particuliers doit permettre une découverte tant du pouvoir de gouvernement décliné sous l'angle législatif et exécutif que d'une lecture transversale des autres livres du Code. - Patrick Valdrini, Jean-Paul Durand, Olivier Echappé et Jacques Vernay, Paris, <i>Droit canonique</i>, Paris, Dalloz, 2e éd., 1999 - Achille Mestre, <i>Introduction au droit canonique. Sources du droit, organisation de l'Eglise</i>, Paris, Editions facultés jésuites de Paris, 2010 - Patrick Valdrini et Emile Kouveglo, <i>Leçons de droit canonique</i>, Paris, Salvator, 2017		Jeudi 11/09/25 (14h-16) - 17/09/25 01/10/25 - 08/10/25 - 15/10/25 - 22/10/25 05/11/25 - 12/11/25 - 19/11/25 - 26/11/25 03/12/25 et 10/12/25
Droit canonique administratif @	Cécile THÉPOT-OLAGNE	Semestre 1 (12h) Mercredi : 14h-16h
Ce cours porte sur l'activité administrative canonique. Il s'agit notamment d'étudier les règles encadrant les recours portés contre les actes administratifs. - Constantin Yatala Nsomwe, <i>Le contrôle de l'activité administrative en droit canonique</i>, Perpignan, Artège Lethielleux, 2016. - Jorge Miras, Javier Canosa, Eduardo Baura, <i>Compendio di diritto canonico</i>, 3e éd., Edizioni Santa Croce, 2023.		05/11/25 - 12/11/25 - 19/11/25 - 26/11/25 03/12/25 et 10/12/25
Approfondissement : normes générales @	Cécile THÉPOT-OLAGNE	Semestre 1 (12h) Mercredi : 14h-16h
Ce cours s'inscrit dans le prolongement du cours de Normes générales. Il sera consacré à l'étude approfondie de certaines règles du livre I du CIC/1983.		17/09/25 - jeudi 18/09/25 (14h-16h) 01/10/25 - 08/10/25 - 15/10/25 et 22/10/25

Faculté de Droit canonique – Institut catholique de Paris

2025-2026

Ecclésiologie @ à confirmer	<i>Dominique VAYMEL</i>	<i>Semestre 1 (24h)</i> Mercredi : 10h-12h
L'Église est une réalité complexe en tension entre sa nature propre et ses réalisations concrètes. Une juste compréhension de ce mystère est indispensable pour tous les baptisés qui ne sauraient croire au Christ en dehors de toute dimension communautaire. A partir des grandes étapes historiques de l'ecclésiologie et des textes du concile Vatican II, nous aborderons le mystère de l'Église dans le cadre de sa mission pastorale et de sa relation au monde. - Joseph RATZINGER, <i>Le nouveau peuple de Dieu</i>, Paris, Aubier, 1971, 191 p. - Maurice VIDAL, <i>À quoi sert l'Église ?</i>, Paris, Bayard, 2008, 236 p. - Walter KASPER, <i>L'Église catholique. Son être, sa réalisation, sa mission</i>, Paris, Cerf, « Cogitatiofidei » 293, 2014, 592 p.		17/09/25 - 24/09/25 - 01/10/25 - 08/10/25 15/10/25 - 22/10/25 - 05/11/25 - 12/11/25 19/11/25 - 26/11/25 - 03/12/25 et 10/12/25 à confirmer

Faculté de Droit canonique – Institut catholique de Paris

2025-2026

Approfondissement : jurisprudence canonique matrimoniale	N	<i>Semestre 1(12h)</i>
Le chef de nullité le plus utilisé est aujourd'hui le 1095. Le cours d'approfondissement se donne comme objectif d'appréhender des chefs de nullité plus rares de manière à répondre aux remarques du Tribunal de la Signature apostolique d'utiliser l'ensemble des chefs de nullité proposé par le Code de Droit canonique.		Cours assuré en 26/27

Pathologie des relations et Droit canonique@	N	<i>Semestre 2(24h)</i>
Ce cours permet d'aborder les problèmes psychiques et psychiatriques rencontrés dans les causes que les étudiants auront à défendre ou juger. Ces problèmes seront abordés sous un angle médical et relationnel. L'enjeu est de se familiariser avec certaines pathologies, leurs contextes, leurs symptômes et leurs conséquences relationnelles. Il s'agira également d'apprendre à écouter ceux qui en souffrent directement ou indirectement.		Cours assuré en 26/27